

**Communiqué commun des groupes municipaux de gauche et écologistes
Citoyens Engagés pour Palaiseau, La Conviviale écologiste et fraternelle, Pour une Écologie
Participative et Sociale et Palaiseau Terre Solidaire et d'Yves Marignac (non inscrit)**

**NON À L'ENTRÉE DES IDÉES DE LA DROITE EXTRÊME
ET DE L'EXTRÊME-DROITE DANS LES ÉCOLES PALAISIENNES !**

Lors de la prochaine séance du conseil municipal prévue ce lundi 30 juin, le maire a inscrit à l'ordre du jour une délibération proposant l'adhésion de la commune de Palaiseau à l'association « Passeport du civisme ».

Nous alertons les Palaisiennes et les Palaisiens sur le risque pour les élèves du primaire de notre commune d'introduire cette association dans l'environnement scolaire.

À travers ce dispositif, l'objectif énoncé est « *de forger la citoyenneté par l'implication dans la vie locale et favoriser l'engagement individuel. Il sera distribué à l'ensemble des élèves de CE2 et les suivra jusqu'au CM2* ».

C'est faire semblant d'oublier que l'un des rôles premiers de l'école de la République est d'apporter à nos élèves les compétences nécessaires à devenir des citoyens libres, responsables et engagés.

De plus, pour remplir un tel objectif, on serait en droit d'attendre de la part d'une association qui affirme promouvoir le civisme qu'elle respecte les principes fondamentaux de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité avec les exigences de neutralité, de laïcité et de respect de la dignité humaine qui sont constitutives de l'Éducation Nationale.

Or, la composition du conseil d'administration de cette association montre qu'il n'en est rien. Nous sommes clairement face à une instrumentalisation politique.

Fondée par un maire de la droite réactionnaire, le conseil d'administration est composé de 20 maires et élus de droite sur 22 membres ainsi que de monsieur Edward Whalley, directeur général du Fonds du Bien Commun. Ce fonds est financé par le milliardaire Pierre-Édouard Stérin, exilé fiscal en Belgique, dont le but affiché est d'agir avec le projet « Périclès » pour l'avènement de l'extrême droite au pouvoir en France.

Ce milliardaire a financé des établissements scolaires privés confessionnels hors contrat visés par des accusations de violences volontaires sur mineurs et de racisme, la chaîne YouTube « Je révisé avec toi » qui enseigne l'histoire avec une vision politique de droite, ou encore l'application « Canto » accusée de diffuser des chants militaires fascistes espagnols ainsi que de l'Allemagne nazie.

À travers les événements qu'elle organise, l'association « Passeport du civisme » affiche une visée politique avec l'apologie chauviniste d'une France éternelle et fantasmée loin des réalités historiques.

Par ailleurs, le maintien au conseil d'administration du maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse, membre du même parti Horizons que le maire de Palaiseau, est loin de porter l'exemplarité en termes de civisme. Condamné en octobre dernier pour rébellion et refus d'obtempérer après un contrôle routier puis de nouveau à une peine de douze mois d'emprisonnement avec sursis, assortie d'une inéligibilité de cinq ans, prononcée par le tribunal de Versailles pour des faits de violences, harcèlement moral, agression sexuelle et séquestration sur son ex-compagne.

Les décisions prises au sein du conseil municipal de Palaiseau se doivent de respecter les droits de toutes et tous, sans discrimination ni exclusion. Or cette délibération, si elle était adoptée, porterait manifestement atteinte à ces principes essentiels.

C'est la raison pour laquelle nous alertons sur le contenu réel de cette délibération et nous demandons solennellement son retrait de l'ordre du jour du Conseil municipal.

Nous continuerons à défendre l'école de la République et le service public de l'éducation, dont la mission première est de faire acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité.

Palaiseau, le 25 juin 2025